

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

11<sup>e</sup> séance, 16<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Saint-Romuald**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 8 avril 2014, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Saint-Romuald, sous la présidence de madame Denise Poulin, présidente.

**Membres du comité exécutif présents :**

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif  
Monsieur Pascal Léveillé, vice-président du comité exécutif  
Madame Gisèle Beaulieu, commissaire  
Madame Pascale Bélanger, commissaire  
Monsieur Sylvain Blais, commissaire  
Monsieur Léopold Castonguay, président du conseil des commissaires  
Monsieur Michel Chabot, commissaire  
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent  
Monsieur François-Yves Dubé, commissaire-parent

**Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint  
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale  
Monsieur Richard Dion, directeur des Services des ressources matérielles

**1.0 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Recueillement**

**1.2 Ouverture de la séance ordinaire par la présidente**

Après un moment de recueillement, la présidente déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 8 avril 2014 ouverte à 17 h 36.

**1.3 Vérification de la légalité de la séance**

**1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**1.3.2 Quorum**

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

**1.4 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Léopold Castonguay et résolu :

**D'AJOUTER** le point 2.6 – École de l'Auberivière – Remplacement partiel de la toiture – Adjudication de contrat et le point 2.7 – Appel de propositions pour une institution financière 2014-2019 – Amendement de la résolution CE-13-14-040.

**D'ADOPTER** l'ordre du jour **modifié** suivant :

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par la présidente

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 mars 2014
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Mot de la présidente
- 1.8 Interventions du public

**2.0 Décisions**

- 2.1 Choix d'une institution financière
- 2.2 Mandat d'adhésion à un regroupement d'achats par la Société GRICS - licences Microsoft
- 2.3 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat (Lot 1) et achat-vente (Lots 2-3) de machineries lourdes — Adjudication de contrat
- 2.4 Fourniture de bureau pour des établissements pour l'année scolaire 2014-2015 — Adjudication de contrat
- 2.5 École Pointe-Lévy – Remplacement partiel des portes et fenêtres - Adjudication de contrat
- 2.6 École de l'Auberivière – Remplacement partiel de la toiture - Adjudication de contrat
- 2.7 Appel de propositions pour une institution financière 2014-2019 – Amendement de la résolution CE-13-14-040

**3.0 Information**

Mandat de fourniture de liens téléphoniques

**4.0 Questions diverses**

- 4.1 Questions et messages des commissaires

**5.0 Levée de la séance**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

CE-13-14-073

**1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 mars 2014**

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2014 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 3 avril 2014,

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Chabot et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 mars 2014.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.6 Correspondance**

Aucune correspondance

**1.7 Mot de la présidente**

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**1.8 Interventions du public**

Aucune intervention

*Le point 2.1 – Choix d'une institution financière sera traité après le point 2.7 – Appel de propositions pour une institution financière 2014-2019 - Amendement de la résolution CE-13-14-040*

**2.0 DÉCISIONS**

CE-13-14-074

**2.7 Appel de propositions pour une institution financière 2014-2019 – Amendement de la résolution CE-13-14-040**

**ATTENDU** la résolution numéro CE-13-14-040 adoptée par le comité exécutif lors de la séance du 21 janvier 2014;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de corriger le libellé de la proposition afin de remplacer la procédure d'appel d'offres public par une procédure de négociation de gré à gré,

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Gisèle Beaulieu et résolu :

**D'AMENDER** la résolution numéro CE-13-14-040 adoptée par le comité exécutif lors de la séance du 21 janvier 2014;

**DE RECOURIR** à la procédure de négociation de gré à gré en vue de choisir une institution financière pour les services bancaires de la Commission scolaire des Navigateurs pour une période de cinq (5) ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2019.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Le point 3.1 – Mandat de fourniture de liens téléphoniques sera traité après le point 2.6 École de l'Auberivière – Remplacement partiel de la toiture – Adjudication de contrat*

CE-13-14-075

**PROPOSITION DE HUIS CLOS**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pascal Léveillé et résolu :

**QUE** les membres du comité exécutif siègent à huis clos pour discuter du point 2.1 – Choix d'une institution financière.

Il est 17 h 42

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CE-13-14-076

**PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Gisèle Beaulieu et résolu :

**QUE** les membres du comité exécutif siègent à nouveau en séance publique.

Il est 18 h 01

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**CE-13-14-077**

**SRF**

**2.1 Choix d'une institution financière**

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire des Navigateurs a procédé par un processus d'appel de proposition qui s'inscrit dans une négociation de gré à gré en vertu de l'article 37 du *Règlement portant sur les contrats de services des organismes publics* pour les services bancaires auprès des institutions financières;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire des Navigateurs a reçu deux (2) propositions et que celles-ci ont été analysées par les Services des ressources financières;

**ATTENDU** l'autorisation de madame Esther Lemieux, dirigeante d'organisme, à conclure un contrat d'une durée de cinq (5) ans,

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**QUE** l'institution financière Banque Nationale du Canada soit retenue pour un terme de cinq (5) ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014;

**QUE** la directrice générale et le directeur des Services des ressources financières soient dûment autorisés, pour et au nom de la Commission scolaire des Navigateurs, à signer l'offre de services bancaires et tout autre document pertinent.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**CE-13-14-078**

**SRTIC**

**2.2 Mandat d'adhésion à un regroupement d'achats par la Société GRICS - licences Microsoft**

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs désire faire l'acquisition et la location des produits Microsoft selon ses besoins;

**ATTENDU** que la Société GRICS offre un regroupement d'achats afin de répondre aux besoins des commissions scolaires.

**ATTENDU** que l'appel d'offres est basé sur le programme « Enrollment for Education Solutions » (EES) de Microsoft dont le prix est fixé en fonction du nombre équivalent d'employés à temps plein (ÉETP) de la Commission scolaire des Navigateurs selon la formule déterminée par Microsoft;

**ATTENDU** que la Commission scolaire de Navigateurs veut retenir la formule de location des licences de la suite « CoreCAL » comme premier produit et verra à retenir les autres produits selon ses besoins. Les autres produits et suites sont la mise à jour vers Windows 8 et Microsoft Office ou Desktop Pro et d'autres produits à la pièce;

**ATTENDU** que le mandat est d'un an avec une option de renouvellement jusqu'à deux ans;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Chabot et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adhère au regroupement d'achats des commissions scolaires proposé par la Société GRICS dans le cadre de l'appel d'offres public, « Contrat de services désignant un revendeur autorisé relié à l'acquisition de licences Microsoft »;

**QUE** le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer le mandat confié à la GRICS et tout autre document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**CE-13-14-079**

**SRM**

**2.3 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat (Lot 1) et achat-vente (Lots 2-3) de machineries lourdes — Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #140305-30 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour l'achat (Lot 1) et achat-vente (Lots 2-3) de machineries lourdes au Centre national de conduite d'engins de chantier;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 20 mars 2014 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur André Paradis, directeur au Centre national de conduite d'engins de chantier;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pascal Léveillé et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Hewitt Équipement ltée*, de Pointe-Claire, le lot 1 pour l'achat d'une chargeuse-pelleteuse, au montant de 114 770 \$, excluant les taxes, ainsi que le lot 2 pour l'achat de deux bouteurs, au montant de 169 240 \$, excluant les taxes et finalement à l'entreprise *Équipement SMS Inc.*, de Dorval, le lot 3 pour l'achat de deux pelles hydrauliques, au montant de 269 820 \$, excluant les taxes le tout conformément aux soumissions desdites entreprises et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Richard Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-13-14-080**

**SRM**

**2.4 Fourniture de bureau pour des établissements pour l'année scolaire 2014-2015 — Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres sur invitation #20130032 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la fourniture de bureau pour des établissements pour l'année scolaire 2014-2015;

**ATTENDU** que les besoins identifiés préalablement étaient inférieurs à un montant de 50 000 \$;

**ATTENDU** que les Services éducatifs jeunes ont identifié de nouveaux besoins;

**ATTENDU** que l'ajout de ces besoins nécessite une décision du comité exécutif en raison de l'augmentation de la commande total pour un montant excédant à 50 000 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Léopold Castonguay et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la firme Alpha Tabco, de Farnham, le contrat de fourniture de bureau pour des établissements pour l'année scolaire 2014-2015, pour une somme totale excédant 50 000 \$, excluant les taxes afin de répondre aux besoins d'ouverture de groupes pour l'année scolaire 2014-2015 sur les tarifs unitaires soumissionnés par ladite firme, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Richard Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-13-14-081

SRM

**2.5 École Pointe-Lévy – Remplacement partiel des portes et fenêtres -  
Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #140318-25 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour le remplacement partiel des portes et fenêtres de l'École Pointe-Lévy;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 3 avril 2014 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu & Associés, architectes;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Blais et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Les Constructions A. Carrier Inc.*, de Québec, le contrat pour le remplacement partiel des portes et fenêtres de l'École Pointe-Lévy, au montant de 279 900 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Richard Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CE-13-14-082

SRM

**2.6 École de l'Auberivière – Remplacement partiel de la toiture –  
Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #140319-32 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour le remplacement partiel de la toiture de l'École de l'Auberivière;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 4 avril 2014 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par la firme Larochelle & Desmeules, architectes;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Select Toiture Inc.*, de Saint-Étienne-de-Lauzon, le contrat pour le remplacement partiel de la toiture de l'École de l'Auberivière, au montant de 61 200 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Richard Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Le point 2.7 - Appel de propositions pour une institution financière 2014-2019  
– Amendement de la résolution CE-13-14-040 a été présenté après le point 1.8  
– Intervention du public.*

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**3.0 INFORMATION**

**3.1 Mandat de fourniture de liens téléphoniques**

Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, informe les membres du comité exécutif que la Commission scolaire des Navigateurs s'est retirée de l'offre d'achats regroupés de liens téléphoniques du Centre Collégial des Services Regroupés (CCSR), car elle n'était pas avantageuse pour l'organisation.

Il précise que le contrat pour les lignes téléphoniques secteur Lotbinière et les « Primary Rate Interface » (PRI) (interface pour la téléphonie IP) secteur Lévis sera confié au Centre des services partagés du Québec (CSPQ) sur une base mensuelle sans date de fin précise.

Il donne de l'information concernant l'adjudication du contrat pour le service « Session Initiation Protocol » (SIP). Celle-ci sera effectuée par un appel d'offres sur invitation pour une durée de deux ans avec une option de renouvellement d'une année supplémentaire.

Finalement, il mentionne que le renouvellement des lignes téléphoniques du secteur Lévis s'effectuera par un appel d'offres lors de la fin du contrat actuel.

**4.0 QUESTIONS DIVERSES**

**4.1 Questions et messages des commissaires**

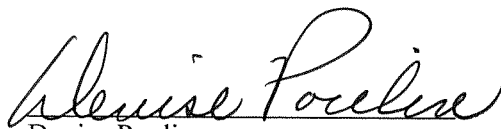
Aucune question.

**5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

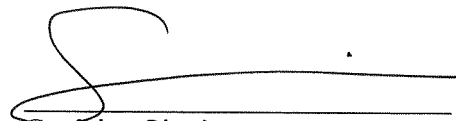
**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Gisèle Beaulieu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 18 h 28.

**ADOPTÉE à l'unanimité**



Denise Poulin  
Présidente



Guylaine Giguère, avocate  
Secrétaire générale